

IUT de Sénart-Fontainebleau Comité scientifique du 13 juin 2019

Présents : Véronique Amarger, Amilcar Bernardino, Patrick Cégielski, Fabien Delaleux, Maïté Guillemain, Pierre-Olivier Logerais, Atef Mazioud, Olivier Meier, Pierre Valarcher.

Excusés : Régis Brouard, Benjamin Denecheau, Régine Laleau, Kurosh Madani, Laure Perraud.

Demi-bourse de thèse.- Deux candidats ont été présentés : une par Olivier Meier, avec demi-bourse de l'ICAM, l'autre par Pierre-Olivier Logerais, en demandant une allocation à l'UPE (mais le candidat est classé troisième par le laboratoire alors que le CERTES peut espérer au plus une allocation).

La demi-bourse sera accordée à Sherazade Helali si l'école doctorale l'accepte comme étudiante en thèse (réunion le 17 septembre) et l'ICAM confirme l'autre demi-bourse.

Si une demi-allocation n'est pas accordée à Mamadou Yacine Diallo lors de la première session de l'école doctorale SIE le 18 juin, Pierre-Olivier Logerais recherchera une autre source de 1/2 financement.

Recrutement des ATER.- 12 postes d'ATER ont été publiés : 3 en informatique (2 renouvellements pour le département Informatique et une création pour le département MMI), 3 en sociologie (dont une création pour la nouvelle option de Carrières sociales), 1 en information-communication (création pour le département MMI), 1 pour GEII (prêt pour un an sur le contingent de postes pour les nouveaux départements), 1 en diététique (IMRB pour Génie biologique), 2 en biologie (LESUU et IMRB pour le département Génie biologique), 1 en génie civil.

Une campagne complémentaire concernera 2 ½ ATER : 1 pour GIM et 1 pour GEA Fontainebleau (prêt pour un an sur le contingent de postes pour les nouveaux départements).

Recrutement des enseignants-chercheurs.- Une réunion est prévue le jeudi 26 septembre à 14 h pour se concerter sur trois postes de maîtres de conférences : 1 informatique (LACL) pour le département MMI, 1 information-communication (Céditec) pour le département MMI et 1 diététique (IMRB) pour le département Génie biologique.

Financement de déplacement des étudiants en thèse.- Le comité scientifique ne propose de financement de mobilité que pour les étudiants en thèse inscrits dans une des écoles doctorales de l'UPE.

Site Web.- Tous les enseignants-chercheurs de l'IUT seront sollicités de façon à ce qu'ils apparaissent sur le site Web avec leur département, leur laboratoire de rattachement et un lien vers leur site Web.